

La langue internationale

In: Revue néo-scolastique. 12^e année, N°48, 1905. pp. 479-483.

Citer ce document / Cite this document :

Janssens Edgar. La langue internationale. In: Revue néo-scolastique. 12^e année, N°48, 1905. pp. 479-483.

doi : 10.3406/phlou.1905.1907

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/phlou_0776-5541_1905_num_12_48_1907

Mélanges et Documents.

VIII.

LA LANGUE INTERNATIONALE.

« Le mouvement en faveur d'une langue auxiliaire internationale, disait M. le général De Tilly dans une séance récente de l'Académie royale de Belgique ¹⁾, est aujourd'hui si bien organisé et dirigé, que rien ne pourra plus l'arrêter ni le faire dévier du but. La langue internationale se fera »... Il sera, pensons-nous, agréable aux lecteurs de la *Revue Néo-Scholastique*, que nous les mettions au courant de ce mouvement dont l'intensité ne cesse de croître.

D'abord, la question principale de la nécessité d'une langue internationale. Ensuite, l'exposé des progrès que le mouvement a effectués, ces dernières années.

Les partisans de la langue universelle invoquent le caractère international des rapports économiques et scientifiques, à l'époque contemporaine. Lieu commun, sans doute, qui néanmoins est la constatation d'un fait d'une colossale importance. Le marché commercial, européen naguère, est devenu « mondial ». Le progrès scientifique est le fruit d'une vaste collaboration d'hommes de tout pays. Le philosophe, aujourd'hui, travaille et médite en contact constant avec la pensée de ses contemporains. S'il prétendait tirer ses doctrines de son « moi » et de sa spéculation solitaire, on le considérerait comme un vague et doux rêveur, appartenant à un âge défunt ; on n'attacherait point aisément grande importance à ses propos. A travers l'étendue, les penseurs, séparés par la race et la langue, s'unissent dans l'adhésion aux mêmes doctrines. Il s'établit ainsi à travers le monde de vastes courants doctrinaux qui se heurtent et se combattent pour la conquête de l'hégémonie intellectuelle dans le monde moderne.

¹⁾ 9 janvier 1904.

Ce caractère international des relations commerciales et intellectuelles, l'intensité qu'elles revêtent, grâce à la facilité croissante et à la rapidité sans cesse accélérée des moyens de transport, rendent nécessaire une langue internationale. Un grand négociant moderne, un grand industriel est forcé d'entretenir une correspondance polyglotte, avec les États-Unis aussi bien qu'avec la Russie, avec le Brésil comme avec l'Italie, avec des commerçants et des armateurs d'Amsterdam et de Hambourg. Un homme de science doit lire des livres et des revues de langues diverses ; il rencontre dans des Congrès des savants de différents pays, qu'il ne peut toujours comprendre et dont il ne peut non plus se faire entendre — à moins d'être un linguiste et d'avoir dépensé cinq ans de son existence dans l'étude des langues vivantes.

La situation est indéniablement telle : à toute évidence il importe d'y remédier. Dans ce but, on peut songer à divers moyens. Ainsi, choisir une langue vivante comme instrument officiel des relations internationales. Ce remède qui se présente naturellement à l'esprit, ne résiste pas à l'examen. « Il est *impossible*, en effet, que tous les peuples se mettent d'accord pour adopter la langue de l'un quelconque d'entre eux. Un tel choix se heurterait non seulement à l'amour-propre légitime des diverses nations, mais encore à leurs intérêts politiques et économiques, car il conférerait à la nation favorisée un avantage énorme sur ses rivales dans les relations commerciales et même scientifiques. La langue d'un peuple est le véhicule de ses idées, de son influence, de ses produits et même de ses modes ; elle est l'incarnation de son esprit, le symbole de son unité nationale, de son indépendance et de sa suprématie. Jamais les grandes nations ne consentiront à baisser pavillon devant l'une d'entre elles, à lui reconnaître une espèce d'hégémonie, et à devenir en quelque sorte ses tributaires » ¹⁾.

Ne pourrait-on imposer, pour les rapports internationaux, l'usage de deux ou trois des langues vivantes les plus répandues : par exemple de l'anglais, de l'allemand et du français ? Ce parti tombe sous le coup de la même objection que le précédent. L'adoption de plusieurs langues vivantes léserait les intérêts des peuples dont la langue maternelle serait exclue de ce choix, froisserait leurs sentiments patriotiques et n'aboutirait à rien. Ajoutons que c'est trop exiger de la plupart des négociants, des voyageurs et des touristes, qu'ils possèdent ces trois langues dont il n'est point aisé d'acquérir une connaissance *sérieuse*. C'est prendre aussi à des hommes de

1) L. Couturat, *Pour la langue internationale*. Coulommiers, Paul Brodard, 1904.

science plusieurs années qu'ils pourraient consacrer plus utilement qu'à l'étude de deux ou trois langues vivantes internationales : soit à leur formation technique, soit à leur culture générale ¹⁾.

La solution pratique de la difficulté semble être l'adoption d'une langue *neutre* qui, loin de favoriser l'une ou l'autre nation, les laisserait toutes jouir, dans les grandes batailles pacifiques du travail et de la pensée, des positions qu'elles occupent.

Pour écarter *a priori* de nombreuses objections, faisons remarquer que cette langue ne peut être qu'une langue *auxiliaire*. Il ne s'agit nullement de déposséder les divers peuples de leur langue maternelle, la gardienne de leurs traditions, la clef de leur littérature, le principe de leur unité, l'âme même de leur vie nationale. En préconisant une langue universelle, on n'a point songé à contester la nécessité des langues vivantes actuelles, ni à amoindrir leur rôle. Mais à côté d'elles, un système universel de signes, un trucheman international a son utilité propre et peut légitimement prendre place.

Quelle sera cette langue internationale ? Sera-ce l'*Idiom Neutral*, la *Langue bleue*, l'*Esperanto* ou tout simplement la langue internationale des philosophes et des théologiens de l'Occident médiéval, des humanistes et des érudits de la Renaissance, le latin ? Nous ne nous prononçons pas sur cette question. Ce que nous voulons établir ici et faire adopter, c'est la nécessité d'une langue universelle auxiliaire et neutre. Rien de plus.

En faveur de ces principes dont nous avons fait l'exposé rapide, un mouvement d'opinion, conduit avec méthode non moins qu'avec énergie, et de plus en plus important s'est produit pendant ces cinq dernières années. Plusieurs Congrès réunis à Paris, à l'occasion de l'Exposition internationale de 1900, notamment le premier *Congrès international de Philosophie*, émirent des vœux favorables à l'adoption d'une langue auxiliaire internationale. Ces Congrès désignèrent des délégués avec mission d'arrêter un programme résumant les principes dont ils tombaient d'accord, fixant la ligne de conduite qu'ils entendaient suivre dans leur propagande en faveur de l'idée.

1) Notons cette remarque judicieuse de M. Couturat : « Les partisans des études classiques (dont nous sommes) n'ont qu'un moyen de les sauver, en présence de la concurrence toujours croissante des études utilitaires et surtout des langues vivantes : c'est de lutter pour l'adoption de la langue internationale, qui dispenserait d'apprendre *plusieurs* langues étrangères, et dont l'étude, bien moins longue que celle d'aucune langue vivante, laisserait presque tout le temps libre, soit pour l'étude approfondie des langues et des littératures classiques, soit pour celle des sciences et des connaissances pratiques. Ce serait aussi le meilleur moyen de remédier à la surcharge des programmes de l'enseignement secondaire dans tous les pays, et au surmenage intellectuel qui en résulte, ou tout au moins à la poly-mathie superficielle et stérile que les pédagogues déplorent avec raison. »

Les délégués réunis rédigèrent une brève *Déclaration* où ils s'affirmaient partisans d'une langue internationale remplissant les conditions suivantes :

« 1^{re} condition. — Être capable de servir aux relations habituelles de la vie sociale, aux échanges commerciaux et aux rapports scientifiques et philosophiques ;

2^e condition. — Être d'une acquisition aisée pour toute personne d'instruction élémentaire moyenne et spécialement pour les personnes de civilisation européenne ;

3^e condition. — Ne pas être l'une des langues nationales » 1).

La *Déclaration* décidait, en plus, d'organiser une *Délégation générale* où tous les partisans de la langue universelle pussent se faire représenter. Cette *Délégation* aurait pour fonction de nommer un Comité pouvant siéger pendant un certain temps. Celui-ci serait chargé de présenter à l'*Association internationale des Académies*, « les vœux émis par les Sociétés ou Congrès adhérents, et de l'inviter respectueusement à réaliser le projet d'une langue auxiliaire » 2). Le choix de la langue internationale unique serait donc réservé à un corps scientifique d'une autorité incontestée, et qui fut fondé, entre autres, pour traiter des questions du genre de celle dont nous nous occupons. Si l'*Association internationale des Académies* n'acceptait point la mission qui lui sera offerte, la décision appartiendrait au Comité nommé par la *Délégation*.

La *Délégation générale* était ainsi fondée. Elle choisit respectivement pour secrétaire et pour trésorier : M. L. Leau, docteur ès sciences mathématiques, et M. L. Couturat, professeur à l'Université de Toulouse. Elle s'accrut promptement et renferme aujourd'hui les délégués de plus de deux cents sociétés nouvelles dont plusieurs sont de puissantes associations ou même de vastes fédérations groupant plusieurs milliers de membres. Parmi les nombreuses sociétés de France nous citerons uniquement les sociétés philosophiques : La *Société française de Philosophie*, dont le délégué est M. Henri Bergson, la *Société française de Psychologie*, la *Société d'Hypnologie et de Psychologie*, la *Société de Sociologie*. Pour presque chaque pays d'Europe, on pourrait énumérer des associations scientifiques ou d'enseignement, des groupements syndicaux ou des sociétés de touristes.

1) et 2) On trouvera le texte de la *Déclaration* et tous les documents qui se rapportent à la question dans l'*Histoire de la langue universelle* de MM. L. Couturat et L. Leau. Paris, Hachette, 1908.

Les propagateurs de la langue auxiliaire internationale ont, de plus, organisé un pétitionnement international aux Académies, réservé aux membres des Académies et aux professeurs d'Université. Pour obtenir le consentement de l'*Association internationale des Académies*, il fallait se faire appuyer par les hommes de science les plus distingués des divers pays, il fallait aussi gagner individuellement les membres des Académies. Lorsque cette propagande préliminaire aura été faite, lorsque le terrain aura été préparé, la motion demandant à l'*Association internationale des Académies* de se prononcer sur la langue internationale qu'il conviendrait d'adopter, pourra être présentée avec chance d'être accueillie. La pétition organisée dans les Universités et les Académies, avait recueilli, le 1^{er} mars 1905, 720 signatures et parmi les adhérents on pouvait relever le nom d'hommes d'une réputation européenne : ainsi M. Lavisse de l'Académie française, M. Poincaré de l'Académie des Sciences, Ch. Renouvier, M. Ostwald, le célèbre chimiste de Leipzig, M. Schuchardt de l'Académie impériale de Vienne.

Lancé par une impulsion vigoureuse, sérieusement organisé, le mouvement en faveur de la langue auxiliaire internationale a aujourd'hui acquis une importance qui mérite au moins l'attention. Nous souhaitons, quant à nous, qu'il se développe encore et aboutisse. Car il s'agit de l'augmentation du bien-être par l'accroissement des relations économiques, du progrès de la science, de la diffusion de la philosophie. Il s'agit du rapprochement fraternel des hommes, dont le Verbe divin parlait à la Cène des adieux : *ut omnes unum sint*.

IX.

LES THÉORIES COSMOLOGIQUES DE M. NYS.

Dans le dernier numéro de la *Revue Néo-Scholastique*, M. Nys commence la discussion de certaines théories cosmologiques. Les opinions de l'auteur dans son *Cours de cosmologie* ont suggéré des difficultés à plusieurs. Il se propose d'examiner leurs critiques, heureux de saisir cette occasion pour exposer sa pensée sous un jour nouveau. Que le distingué professeur veuille bien nous permettre d'ajouter nos difficultés à celles des autres.